

*Kannadig Plouie*

*Le Bulletin municipal*

 [www.mairie-plouye.bzh](http://www.mairie-plouye.bzh)

*Édition janvier 2024*

**PLOUYÉ**

*Magazine édité par la commune de Plouyé - Directeur de la publication : Grégory Le Guillou*



**Une tempête dévastatrice !**



# SOMMAIRE

## EN COUVERTURE

- La tempête Ciaran n'a pas épargné Plouyé



- 003** Mot du Maire
- 004** Tempête Ciaran
- 005** 11 novembre / Taxe foncière
- 006** Recensement population 2024
- 007** Déchets verts / A.F.A.F.A.F.
- 008** Travaux Halle Ouverte
- 009** École Primaire
- 010-012** Associations
- 013** C.C.A.S.
- 014** Recette / Point formation
- 015** Jeux divers
- 016** 2024 composteurs à l'honneur / adressage



## Vie communale

- Le mot du maire.
- La Boîte aux lettres du Père Noël.
- Tempête Ciaran.
- Commémoration du 11 novembre.
- Rappel taxes foncières 2023.
- Recensement population 2024.
- Infos déchets verts / A.F.A.F.A.F.



## Dossier Travaux

- Avancée travaux Halle Ouverte.
- Point subventions versées par l'agence de l'eau.



## École & associations communales

- Retour sur les activités pédagogiques depuis la rentrée.
- Nos associations en action.



## Actions du C.C.A.S, Loisirs & Infos pratiques

- Temps forts des actions menées par le C.C.A.S : Colis de Noël, "Café Ludique" ; l'anniversaire de notre doyen.
- Recette / Point formation.
- Jeux divers.
- Les composteurs à l'honneur.
- Rappel adressage.



## Le mot du maire



Photo source Le Télégramme

Bonjour à toutes et à tous,

Le fait marquant de ce 2ème trimestre est le passage de la tempête Ciaran, laissant après elle un paysage de désolation. Je tiens à exprimer toute ma gratitude concernant la solidarité manifestée spontanément dans notre commune.

Malgré le froid, l'angoisse de certains habitants, il est réconfortant de voir à quel point ils se soutiennent les uns les autres en cette période difficile.

Certains se prêtaient des groupes électrogènes, d'autres invitaient des voisins pour dîner au chaud.

Je tiens à saluer l'action exemplaire des services d'Enedis sur le terrain, les services municipaux et l'ensemble des services publics (gendarmerie, pompiers...) qui ont travaillé sans

relâche pour rétablir les infrastructures endommagées et assurer le bon fonctionnement de notre commune.

Je remercie au passage l'équipe d'élus qui se sont mobilisés pour aller prendre des nouvelles des personnes les plus vulnérables. L'équipe du CCAS a ouvert la maison des associations pour offrir un peu de chaleur aux personnes sans électricité. D'autres ont épaulé le service technique dans le déblaiement des routes.

En outre, je tiens à souligner le travail remarquable des agriculteurs de notre territoire dès les premières heures après la tempête. Leur contribution essentielle a permis de rétablir l'accessibilité aux routes communales et départementales. Leur engagement envers notre commune est exemplaire et mérite toute notre reconnaissance.

En cette période de difficultés, il est inspirant de voir à quel point la solidarité et l'entraide peuvent faire la différence.

C'est grâce à l'engagement de chacun que nous avons pu surmonter cette épreuve.

Je vous souhaite, au nom de tout le Conseil Municipal, une bonne lecture et surtout de passer d'excellentes fêtes de fin d'année et j'espère vous retrouver toutes et tous à la cérémonie des vœux de la municipalité qui se tiendra samedi 13 janvier à partir de 19h00, à la maison des associations.

Grégory LE GUILLOU

## La boîte aux lettres du Père Noël



À l'initiative de notre agent d'accueil, Madame Devilette, et de Monsieur Florent Le Dez, agent technique, la boîte aux lettres OFFICIELLE du Père Noël a enfin pu être installée sur Plouyé, dès le 1er décembre.

Elle permettait aux enfants, et aux plus grands, de passer commande directement.



### Petit concours de dessins

À cette occasion, et sur demande expresse du Père Noël, vous pouviez également y transmettre vos dessins, dont les plus jolis, se voyaient être récompensés par ses facétieux lutins.

Ce concours était ouvert à toutes et tous et se terminait le 25 décembre 2023.





# Tempête Ciaran

*Jeudi 2 novembre 2023 - Alerte rouge et jusqu'à 207 km/h !*

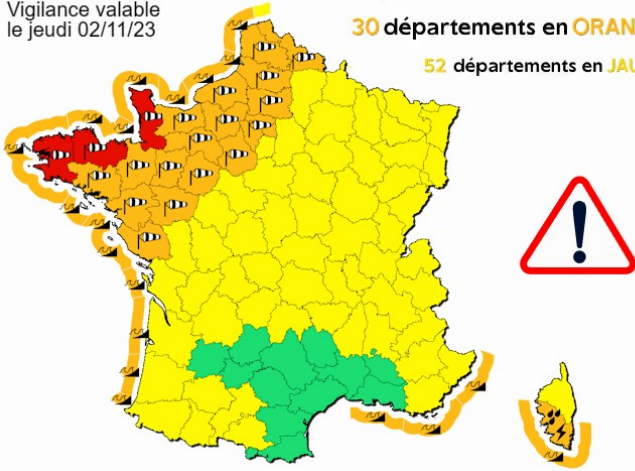
## TEMPÊTE CIARAN

Vigilance valable  
le jeudi 02/11/23

**3 départements en ROUGE**

**30 départements en ORANGE**

**52 départements en JAUNE**



Source - Météo France

Face à la menace que représentait la tempête Ciaran, Météo France avait placé les départements du Finistère, des Côtes-d'Armor et de la Manche en vigilance ROUGE aux vents violents.

Les prévisions étaient alarmantes pour les départements bordant la Manche et elles se sont vérifiées. On note des valeurs un cran supérieures à celles attendues, notamment sur le Finistère où on a mesuré jusqu'à 207 km/h à la Pointe du Raz ! Cette tempête Ciaran s'est accompagnée de rafales spectaculaires jusque dans l'intérieur des terres, faisant tomber des records absolus. La plus forte valeur des terres a été mesurée à Saint-Ségal (29) avec 163 km/h !

Encore très feuillus (notamment en raison d'un été tardif jusqu'à la mi-octobre), les arbres avaient une prise au vent très importante et sont tombés par milliers entre la Bretagne et les départements bordant la Manche. 1.000 pompiers mobilisés au lieu des 300 habituellement dans le Finistère, le SDIS 29 avait anticipé la tempête Ciaran qui a dévasté notre département en bloquant des axes routiers, en privant les foyers d'électricité et de moyens de communications.

Sans téléphone ni électricité ou internet il fut très difficile pour les élus de communiquer avec les habitants. Dès le jeudi 2 novembre, Philippe Le Foll, agent de la voirie à la commune, a fait son maximum pour dégager les voies et mettre en sécurité les bâtiments et toute l'équipe municipale tient à saluer son travail.

Usant de système D, la mairie parvint à avertir la population de la mise en place de permanences à la maison des associations afin d'offrir aux habitants, toujours sans électricité, de quoi recharger leurs téléphones tout en se réchauffant devant un bon café. Les douches communales furent également laissées à disposition du public.

De nombreux villages de la commune sont restés privés d'électricité pendant plus de 13 jours malgré le travail phénoménal effectué par les équipes d'ENEDIS.



Arbres déracinés secteur du Bourgneuf



Habitants et membres de l'équipe municipale à la Maison des Associations



Secteur du Coty avec les pompiers et les agents communaux



## Cérémonie du 11 novembre



La 105ème commémoration de l'Armistice de 1918 s'est déroulée, sans pluie, sous un ciel automnal.

Nous remercions chaleureusement nos deux porteurs, Monsieur Yves Deniel et Monsieur Robert Blanchard, toujours présents pour rendre hommage à tous les militaires morts pour la France.

Lors du verre de l'amitié qui se tenait à la Maison des Associations à l'issue de la cérémonie, l'arrière petit fils de Monsieur Pierre Quéré, apporta quelques photos et médailles afin de témoigner de l'héroïsme de son grand-père. Monsieur Quéré appartenait au 1 RIC, 3ème compagnie de mitrailleuses, décédé le 02 janvier 1917 en Grèce et décoré de la médaille des poilus.

Un devoir de mémoire nécessaire pour préserver les générations futures.



## PLOUYÉ - retour sur la taxe foncière 2023

La municipalité de Plouyé tenait à rappeler qu'aucune augmentation fiscale n'avait été votée ou appliquée sur notre commune et ce, depuis plus de vingt ans.

**Alors pourquoi parle-t-on de hausse record en 2023 et généralisée ?**

L'Etat a décidé d'augmenter la taxe foncière de 7,1% partout dans le pays pour suivre l'inflation.

En effet, la base de calcul pour tous les impôts locaux, les valeurs locatives cadastrales (VLC), valeur censée représenter la valeur de votre appartement ou maison s'il était loué, a augmenté de 7,1% !

Indexée sur l'inflation (l'IPCH, indice des prix à la consommation harmonisé, arrêté en novembre pour cette mise à jour annuelle), la revalorisation 2023 est deux fois plus élevée qu'en 2022 : 7,1% contre 3,4% l'an passé, ce qui était déjà une forte hausse nationale. L'an passé, à cette revalorisation nationale de 3,4% se sont ajoutées les hausses locales, pour une augmentation moyenne de 6,1% en France. En 2023, l'augmentation a donc été encore plus forte.

Pour rappel, voici ci-dessous, les taux votés lors de la séance de conseil municipal consacrée au vote du budget 2023.

- Taxe d'habitation : 13,46%
- Taxe foncière propriétés bâties : 34,02%
- Taxe foncière propriétés non bâties : 41,77%

**Ces taux sont restés inchangés depuis 2001.**





# Recensement de la population 2024

## Présentation de nos deux agents recenseurs

Cette année, PLOUYÉ réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. **L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 18 janvier 2024.**

### Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

### Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 20 janvier ?

Contactez la commune :

**02 98 99 70 07** ou par mail : [contact@mairie-plouye.fr](mailto:contact@mairie-plouye.fr)



### Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

**Insee**  
en partenariat  
avec votre commune

## Recensement de la population 2024

**C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !**  
Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

**C'est encore plus simple sur Internet !**  
Une notice internet contenant vos codes de connexion vous sera remise par votre maire pour vous recenser en ligne à compter du 18 janvier 2024.

**C'est sûr !**  
Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.  
Pour en savoir plus  
[le-recensement-et-moi.fr](https://le-recensement-et-moi.fr) ou renseignez-vous auprès de votre maire.

⚠ Le recensement de la population est gratuit !

PHOTIE FRANKLIN



De gauche à droite, Mme Conan et Mme Marcérou, agents recenseurs de Plouyé pour la seconde fois.

*Pour réaliser ce nouveau recensement, vous retrouverez Madame Héléne Conan et Madame Andrée Marcérou qui se sont une nouvelle fois portées volontaires pour se partager cette tâche très importante pour notre commune.*





# Brûler ses déchets verts, c'est interdit !

L'entretien du jardin génère, en moyenne, 160 kg de déchets verts par personne et par an. En 2022, environ 15% des personnes ayant accès à un jardin ou un espace vert privatif déclaraient avoir encore recours au brûlage de déchets verts. Cette pratique génère des émissions de polluants atmosphériques et peut également favoriser le risque d'incendie et limiter le retour au sol de la matière organique.

Rappel de la réglementation

Il est interdit brûler des déchets verts (végétaux secs ou humides) chez soi, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre. Le brûlage des déchets verts est passible de **750€ d'amende**.

## Brûler ses déchets verts est néfaste à l'environnement et à la santé

Surtout s'ils sont humides, les déchets verts brûlés dégagent des substances toxiques pour les personnes et l'environnement (des particules fines notamment). Il faut également tenir compte des possibles troubles de voisinage (odeurs ou fumées) et des risques d'incendie.

Des solutions pour valoriser les tontes de pelouse et les tailles de végétaux

- **Produire moins de déchets verts**

Pour réduire le volume de végétaux produits, il est recommandé de choisir des essences à croissance lente, des plantes et des arbres mieux adaptés à votre environnement (sol, exposition, climat...).

- **Broyer ses végétaux**

Il est possible de broyer les petits branchages avec une simple tondeuse. Pour les branches de diamètre important, l'utilisation d'un broyeur est recommandée.

En l'absence de broyeur, stockez les branchages dans un coin du jardin et faites des fagots qui serviront d'abri aux insectes et petits auxiliaires. A noter que les branches et branchages peuvent également être utilisés comme matériaux de petite construction : petites barrières, piquets, hôtels à insectes, haies sèches...

- **Pailler ses déchets verts**

Les feuilles mortes et les débris végétaux constituent une litière naturelle de protection qui joue un rôle crucial dans la santé des sols et qui permet aussi de conserver l'humidité, limitant ainsi le besoin d'arrosage et protégeant les végétaux de la sécheresse.

- **Composter**

Le compostage permet alors la valorisation organique de l'ensemble des biodéchets.



# Association foncière de Plouyé (A.F.A.F.A.F.)

## Réunion de bureau et Assemblée Générale des propriétaires



Mercredi 13 décembre 2023, le Bureau de l'A.F.A.F.A.F. de Plouyé s'est réuni pour voter le maintien du tarif de la cotisation 2024 à 5€ l'hectare. Le recours à des entreprises privées pour effectuer les travaux d'élagage a également été approuvé.

Cette réunion proposait également un débat d'orientation, en présence de Monsieur Y. Malhomme, Inspecteur divisionnaire des finances publiques, SGC de Châteaulin ne donnant pas lieu à vote.

La proposition fut la suivante :

**Section de Fonctionnement dépenses = 20 891,76€**  
**Section de Fonctionnement recettes = 20 891,76€**

Les statuts de l'association foncière de Plouyé, prévoient la convocation en AG, tous les deux ans, des propriétaires cotisants à l'AFAFAF, afin de leur rendre compte des travaux et des finances de l'association.

Cette année, l'assemblée générale s'est déroulée le mercredi 20 décembre à la Maison des Associations à partir de 18h00.

Elle comprend 213 contribuables pour un montant total des cotisations annuelles s'élevant à 15 601,88€.





# Travaux Halle Ouverte

*Un calendrier légèrement chahuté*



Depuis la rentrée, plusieurs entreprises s'activent sur ce chantier et y effectuent un travail monumental.

La partie gros œuvre, dévolue à l'entreprise LIZIARD ENVIRONNEMENT de Plouédern, se termine.

Pourtant, la tempête Ciaran, n'a pas épargné le bâtiment, arrachant notamment, la bâche installée sur la toiture pour protéger la nouvelle charpente et les ouvriers. Les chevrons des deux pignons ont également été fortement impactés.





L'ouverture du pignon (cf photo n°3) a été réalisée.



## Agence de l'eau Loire-Bretagne soutient nos projets



Dans le cadre de l'accord de résilience 2023-2024 pour le territoire de Monts d'Arrée Communauté, l'agence de l'eau Loire-Bretagne aide les projets de Plouyé :

- 
 Travaux d'interconnexion des réseaux d'eau potable entre la commune de Plouyé et le Syndicat des Eaux du Poher - Interconnexion de sécurisation de PLOUYE par le Syndicat d'eau du Poher  
**85 676,50 €**
- 
 Conduite d'opération pour la réalisation d'un forage complémentaire - Etude recherche de nouvelle ressource pour la sécurisation de l'alimentation en eau potable de PLOUYE  
**8 175,00 €**
- 
 Travaux de recherche en eau sur le site AEP de Pen ar Feunteun - Travaux recherche de nouvelle ressource pour la sécurisation de l'alimentation en eau potable de PLOUYE  
**27 693,40 €**
- 
 Transformation de l'ancienne école des filles en Halle Ouverte - Création de Noues perméables - Infiltration des eaux pluviales de la Halle de PLOUYE  
**15 470,22 €**



# École primaire

## *Une rentrée orientée nature & activités sportives*



Au mois d'octobre, les élèves se sont rendus à pied à la Chapelle Saint-Mathurin à Plouyé.

Sur place, les élèves ont retrouvé Katalin Boronkai, responsable de la bibliothèque municipale de Plouyé ainsi que Juliet Abadie de la pépinière bocagère « Boudigwez » à Plouyé.


Katalin leur a lu une histoire autour du thème de la forêt et Juliet leur a montré les différentes parties d'un arbre et les différentes espèces d'arbre présentes in situ.

L'après-midi, avec l'aide de Juliet Abadie, les élèves ont préparé des cagettes de terreau et planté quelques graines. Les cagettes ont ensuite été installées sous la serre de l'école.



Les 25 élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 ont découvert le rugby à toucher avec l'intervention de Dominique Pivot du Rugby Ar Fouilhez Menez Are sur trois séances.



 Côté jardin, la récolte a une fois de plus été plus que prolifique cette saison. Remercions au passage, nos apprentis jardiniers pour leur travail et leur implication dans cette mission.

Cuisinés avec savoir-faire à la cantine, les légumes et les fruits récoltés ont été forts appréciés par les enfants. Une réussite pédagogique et gustative de bout en bout que nous tenions à saluer.





# Dictée plaisir - Le cap de la 50ème dictée passé !

Article rédigé par Hélène Conan



Photo source Le Télégramme

Depuis 2018, à la cadence d'environ une dictée toutes les trois semaines, Roger Lostanlen réunit les amateurs d'orthographe pour une séance de dictée à la salle polyvalente de Plouyé, gracieusement prêtée par la commune.

Les séances se déroulent le samedi après-midi à 16h00 (les dates sont communiquées par voie de presse, Télégramme, Ouest France). La dictée est ouverte à tous et chacun, habitant ou non la commune est cordialement invité à y participer dans la bonne humeur et la convivialité. Chacun corrige ses erreurs et fait ainsi des progrès, la dictée doit rester un plaisir. Toutes les suggestions de textes pouvant servir de support à la dictée sont d'ailleurs les bienvenues.

Le cap de la 50ème dictée a été allègrement passé le 28 octobre 2023 avec une participation record de 45 amateurs, sur la dictée de Bernard Pivot "La Ronde des Chansons".

La saison 2024 démarrera le samedi 13 janvier toujours au même endroit et sera suivie de deux nouvelles dictées les 03 et 24 février. Bonne et Heureuse Année à tous !

## Édition 2023 du Pardon de Saint Maudez



Après trois années sans Pardon de Saint MAUDEZ, 2023 a vu revenir les festivités dans ce cadre si merveilleux.

Vous avez été très nombreux à participer à cette fête malgré un temps un peu gris.

Le friko prun a été remplacé par un rôti de porc frites avec sauce aux champignons, qui semble avoir beaucoup plu.

Les musiciens sur des airs bretons ont fait danser sous le préau, et donner une belle animation.

Merci à vous tous pour cette belle journée, et nous vous donnons rendez vous l'an prochain.

Tous les bénévoles de l'Association Paroissiale de Saint MAUDEZ, vous souhaitent une merveilleuse Année 2024, avec beaucoup de Bonheur.

La Présidente, Danielle Salaün



# Tennis de table / TTAL Huelgoat Plouyé

## Mission jeunesse !

Pour la deuxième année consécutive, le TTAL a organisé le repas qui a suivi le tournoi de pétanque organisé par le PMU et la pétanque carhaisienne plouyéenne ou une vingtaine de doublettes se sont affrontées pendant l'après-midi.

Le repas préparé par nos cuistots locaux a rassasié les 200 convives qui avaient fait le déplacement ce soir-là. C'est en musique, assurée par **LaspHERE**, que s'est poursuivie la soirée dans une bonne ambiance

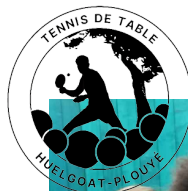
Un grand merci aux bénévoles et aux associations pour l'organisation de cette journée.

Concernant la rentrée 2023 du club, les objectifs initiaux ont été revus à la hausse avec l'arrivée de plusieurs recrues adultes venant de Plouyé, Plounévezel et Carhaix.

Cette augmentation d'effectif a permis l'engagement d'une 4ème équipe et de viser la montée pour 2 équipes pour cette première partie de championnat.

À propos des jeunes, l'école de ping attire toujours autant de monde, une nouvelle génération de jeunes est venue prendre la relève de l'autre équipe qui est passée en adulte. On compte sur eux pour faire aussi bien que leurs prédécesseurs et ravir leurs entraîneurs.

**Contacts** : Adrien Plassart au 06 37 73 57 96  
ou Laurent Le Bris au 06 16 18 41 05



L'équipe des jeunes 2023

## LASPHERE



**LASPHERE** remercie le **TTAL Huelgoat-Plouyé** pour ça confiance à l'occasion du pardon de Plouyé, la Mairie pour son soutien, **Les Amis de St Mathurin** pour les moyens matériels, les Agents Techniques pour leur gentillesse et pour tout le travail qu'ils ont abattu suite aux dernières tempêtes afin que nos routes soient accessibles.

Un grand MERCI à toutes et à tous !

Les Membres de l'association **LASPHERE**, les Adhérents et les Bénévoles vous souhaitent à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année  
Et nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année !!!





# Amicale Laïque

## Le semestre de l'Amicale

Pour fêter la rentrée des classes, notre petite équipe a vidé le grenier de l'école.

De belles planches et affiches, des porte plumes et des bureaux d'écolier qui ne servaient plus ont trouvé preneurs.

L'argent récolté a permis aux élèves de faire venir Jacques, le professeur de gouren de Berrien, pour leur enseigner les bases de cette discipline à l'école.



Parce que le soleil était de la partie la semaine de la rentrée, nous nous sommes dit qu'il serait sympathique de partager de bons cookies et de discuter de qui nous étions et ce que le fait d'avoir une amicale nous permettait de faire au sein de notre commune.

Nous profitons d'ailleurs de cet espace d'expression pour vous dire que ce serait un plaisir de vous rencontrer.

Que vous ayez des idées, des envies de vous investir dans nos futurs projets, que vous ayez des enfants ou non à l'école, nous vous accueillerons. Le statut d'Amicale permet de nombreux possibles.



Le soir d'Halloween les enfants se sont retrouvés et sont allés effrayer gentilement les habitants pour entretenir leurs caries dentaires. Tous étaient ravis !

C'est la seconde année que nous organisons un marché de Noël. Cette fois-ci il était joli, animé et gourmand !


Nous avons eu la visite du père Noël, de supers musiciens, de notre marionnettiste plouyésien et d'un clown au sourire sincère. Les artisans/producteurs et artistes locaux nous ont présenté de chouettes idées cadeaux pour nos bourses.


L'équipe de l'Amicale Laïque s'est même lancée dans la gaufre de forain et parle déjà de la troisième édition en décembre 2024 !

En février nous proposerons autour de nous des parts de Tartiflette que nous pourrons livrer à domicile. Si le cœur vous en dis de nous aider à organiser cet évènement alors contactez nous au 06 50 39 54 94 ou laissez vos coordonnées en mairie.

Bonne lecture et belles fêtes de fin d'année à vous tous !



 Maud Fer et Léa Durand - Co-Présidentes de l'Amicale Laïque

 06.50.39.54.94 (Léa)



Le marché de Noël et ses animations



# Anniversaire de notre doyen, Armand Cam

*96 ans et toujours vaillant !*



C'est toujours un grand moment pour nos élus et nos bénévoles du C.C.A.S. de retrouver notre tant apprécié doyen, Armand Cam, afin de fêter avec lui, son anniversaire autour de petites gourmandises réconfortantes en cette fin d'année où l'actualité n'est pas des plus réjouissante.

Cette année encore, c'est un Armand souriant, accompagné de sa fille, qui a accueilli toute l'équipe, heureux de partager notamment, quelques anecdotes du passé.



## C.C.A.S.

*Café Ludique et colis de Noël*



La séance du 21 décembre a clôturé la première année d'existence de l'atelier "Café Ludique", proposé par le C.C.A.S. de Plouyé.

Cette animation mensuelle, gratuite, ouverte à tous les habitants de la commune, sans condition d'âge, est devenue, au fil des mois, un rendez-vous incontournable pour beaucoup d'entre vous.

Certains disputent des parties de jeux de société ou de cartes pendant que d'autres s'occupent à des travaux créatifs d'aiguille.

Depuis la rentrée, le groupe de couturières a commencé la réalisation de décorations en tissu pour orner les sapins de Noël. Des moments d'échanges et de convivialité appréciés de tous.

Pour 2024, nous espérons pouvoir étoffer un peu les activités proposées en y incluant par exemple, des sorties randonnées.

Nous attendons de pouvoir vous retrouver dès janvier, pour pouvoir en discuter.



Photo source Le Télégramme



Goûter de Noël



Comme tous les ans à la même époque, les membres du C.C.A.S. se sont mobilisés afin de distribuer, aux personnes âgées de 90 ans et plus, le traditionnel colis de Noël. C'est un moment privilégié de partage et de convivialité que pour rien au monde, nos élus et nos bénévoles ne voudraient échanger.

Les paniers garnis, confectionnés comme l'an passé par la boutique les 4 Saisons située au Vieux Tronc à Poullaouën, ont été fort appréciés.

En effet, cette année encore, l'accent était mis sur les petites douceurs réconfortantes, qui font plaisir à toutes et à tous.





## Recette : Riz sauté à la thaï

### INGRÉDIENTS (pour 2 personnes)

2 Œufs 120 gr de riz thaï cuit la veille ou reste de riz 4 gousses d'ail  
Sauce soja Sauce nuoc mam Poivre Huile de tournesol Bien faire chauffer l'huile, ouvrir l'œuf sur l'huile, laisser les bords de l'œuf frire puis étaler le jaune et le mélanger avec le blanc.

Ajouter l'ail haché, le riz, le soja et la sauce nuoc mam, bien mélanger, vérifier l'assaisonnement et ajouter le poivre.

Régalez-vous c'est vite fait et délicieux !

Virginie Bournigal, conseillère.



## La Bibliothèque du Finistère - point formation



La bibliothèque du Finistère (BDF) propose des formations gratuites pour accéder à la fonction de bibliothécaire bénévole.

J'ai pu en profiter et ainsi être en mesure de participer à la prochaine réouverture de la bibliothèque municipale de Plouyé.

La formation se déroule sur 8 journées au cours desquelles de nombreux thèmes sont abordés tels que la législation, les collections : livres, albums, BD, CD, DVD, voire accès à des sites de « streaming » en fonction des publics, la circulation dans de la bibliothèque, la communication intra et extra muros...

Cette formation permet de disposer des prérequis, il ne s'agit pas d'une formation de bibliothécaire mais d'un moyen de passer en revue un maximum d'info pour faire vivre une bibliothèque en réseau.

En effet, il s'agit bien de connaître tous les moyens d'utiliser les outils mis à disposition tant par la BDF médiathèque de Plonevez du Faou que par toutes les autres médiathèques/bibliothèques du réseau (communauté de communes et au delà). 10 personnes du Finistère ont participé à cette formation (Plonevez-Portzay, Pleyben, Saint-Hernin, La Feuillée, Scrignac, Brasparts, Lannedern, Saint-Rivoal et Plouyé). Les horizons, expériences et connaissances étaient différents ce qui a permis un échange vivant.

Ce que j'ai appris au cours de nos échanges c'est que pour qu'une bibliothèque prenne son essor et soit vivante, il faut la démarquer de son rôle de fournisseur de bouquins, il en faut bien sûr, mais il faut surtout l'animer par des actions publiques qui la rendront unique, intéressante et captivante pour tous.

A Plouyé, nous sommes aujourd'hui dans les starting blocks après un désherbage (terme utilisé pour trier et supprimer ou conserver les supports obsolètes d'une bibliothèque), un réaménagement avec quelques travaux. Elle ne pourra se développer qu'avec le concours des adhérents. Nous espérons vous accueillir nombreux.

Virginie Bournigal, conseillère.





# C'hoari / Jeux




**Le Père Noël a besoin de vous !  
Aidez-le à retrouver son traineau !**


Seriez-vous partant pour quelques grilles de SUDOKU ?

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 5 |   | 9 |   | 4 |   | 8 |   | 7 |
| 1 | 4 |   | 9 |   |   |   |   | 2 |
| 7 |   |   |   |   | 6 |   |   |   |
|   | 9 |   |   |   | 3 | 7 |   |   |
|   |   | 7 |   |   |   | 5 |   |   |
|   |   | 3 | 4 |   |   |   |   | 9 |
|   |   |   | 5 |   |   |   |   | 3 |
|   | 5 |   |   |   | 8 |   | 7 | 2 |
| 3 |   | 8 |   | 6 |   | 9 |   | 1 |

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 8 |   |   |   |   |   |   |   |   |
|   | 7 | 2 | 1 | 5 |   |   |   |   |
|   | 1 |   |   | 4 | 7 |   | 6 | 5 |
|   |   | 6 |   |   |   |   |   | 1 |
|   | 3 |   | 9 |   | 5 |   | 8 |   |
| 2 |   |   |   |   |   | 4 |   |   |
| 4 | 9 |   | 7 | 2 |   |   | 1 |   |
|   |   |   |   | 6 | 9 | 3 | 4 |   |
|   |   |   |   |   |   |   |   | 9 |

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|





# 2024 - Les composteurs à l'honneur



## Le compostage obligatoire fait partie des dispositifs prévus par la loi antigaspillage de 2020.

Au regard de cette loi, tous les Français devront donc obligatoirement composter leurs biodéchets **dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024**. En France, les biodéchets représentent près de 30 % de nos ordures ménagères résiduelles. Des déchets inutilement incinérés ou stockés en déchetterie (où ils dégagent une grande quantité de méthane) alors qu'ils pourraient être transformés en fertilisant ou en biogaz.

**Monts d'Arrée Communauté** vous en propose deux modèles en pin traité :

- Composteur d'une capacité de 300 litres pour 30,00€
- Composteur d'une capacité de 600 litres pour 40,00€

Le compostage obligatoire est un dispositif qui concerne tous les foyers français sans distinction, mais elle s'applique aussi aux milieux professionnels. À partir du 1er janvier 2024, vous devrez donc jeter vos biodéchets dans un composteur individuel ou collectif.

Les déchets de cuisine sont les premiers concernés par le compostage obligatoire instauré en 2024.

### Compostez prioritairement :

- les déchets humides, tels que les épluchures de légumes et de fruits, les filtres et le marc de café, les sachets de thé (ou de tisane) ;
- certains déchets secs, comme les boîtes d'œufs en carton.



**À noter :** les déchets verts provenant de l'entretien du jardin (résidus de tontes, de feuilles mortes, de brindilles, déchets de tailles, d'élagage et d'abattage des arbres et des haies) ne sont pas concernés par cette mesure. Ceux-ci doivent donc toujours être déposés dans votre déchetterie.

### Achat d'un récupérateur d'eau pluviale

Dans le cadre du plan de sobriété lancé par l'Agence de l'eau, les communes et la communauté de communes des Monts d'Arrée ont décidé de signer un accord de résilience permettant notamment d'économiser de l'eau.

Dans ce cadre il a été décidé d'un achat groupé de récupérateurs d'eau pluviale à destination des particuliers et entreprises du territoire.

Cet achat groupé permet de faire bénéficier aux usagers d'un tarif de vente compétitif pour du matériel esthétique et de qualité.

**L'Agence de l'eau Loire Bretagne soutient l'achat de ces fournitures à hauteur de 70 %.**

### Conditions de commandes :

Les pré-commandes sont ouvertes en ligne en suivant ce lien : <https://forms.office.com/le/QD3y86fAK5>

- 1 seul récupérateur par abonné à jour de ses factures Eau/Assainissement 2022
- Prix de vente : 125€ TTC

Les dates de retrait seront communiquées en février/mars 2024.

### Numérotation des villages

Dans le cadre de l'adressage, nous rappelons que tous les villages de la commune sont à présents numérotés. Cependant, certains retardataires ne sont toujours pas venus retirer en mairie le numéro qui leur a été attribué.

Sachez que votre plaque est toujours disponible aux horaires d'ouverture de la mairie. Une attestation sera également remise, à chaque administré permettant ainsi d'identifier le nouvel adressage.

Comme précédemment indiqué, ce document sera à fournir aux différents services, tels que les impôts notamment, pour les avertir de ces modifications.

